



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



INHESJ

INSTITUT NATIONAL
DES HAUTES ÉTUDES
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Communiqué de Presse

Paris, le 30 janvier 2017

Première Session de formation en région : « Elus locaux et cadres territoriaux » 2 et 3 février 2017 à Manosque

Selon le sociologue Tanguy Le GOFF, « *Les maires, au cours des trente dernières années, se sont progressivement replacés au centre de la fabrique de sécurité dans la ville. Ils sont désormais des acteurs incontournables pour les forces de sécurité de l'Etat, en raison de leurs moyens techniques, humains et financiers, mais aussi pour leurs capacités de médiation avec la société locale* ».

Pour accompagner cette évolution, l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) met en place pour la première fois une formation spécifique pour les élus et leurs collaborateurs : directeurs de cabinet, directeurs généraux des services, responsables de la communication, etc....

Cette formation, organisée sur deux jours les **2 et 3 février 2017**, rassemblera une trentaine d'auditeurs au centre Jean GIONO de Manosque.

Sur le modèle des formations de l'institut, les modules alterneront conférences et tables-rondes (spécificités criminelles régionales,, articulation entre les polices, responsabilités administrative et pénale des élus, traitement pénal de la délinquance, lutte contre le terrorisme et la radicalisation). Deux visites de sites sensibles sont prévues : l'établissement pénitentiaire d'Aix-Luynes et le groupement de gendarmerie de Digne.

Les différents thèmes abordés au cours de cette formation bénéficieront systématiquement d'éclairages d'acteurs de terrain (élus, policiers, gendarmes, magistrats, avocats).

L'INHESJ est agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élus locaux, conformément au code général des collectivités territoriales.

Pour plus de renseignements : formation@inhesj.fr

Contact presse : Axelle de Fontgalland communication@inhesj.fr ou 01 76 64 89 010